

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 septembre 2016 à 18 H 30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. JUILLIEN William, Mme VALADE Corine, M. Pierre ROBINET, M. SALLEE Jacques, Mme FOISSARD Hélène, Mme Corine ROUFFAUD, M. GALAN Gérard, Mme HARRINGTON Rebecca, Mme TOURNAIRE Sandra, M. DEBOISSY Bernard, Mme BARBIER Marie-Thérèse.

Absents excusés : Mme Nelly VERGEZ a donné procuration Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR a donné procuration à Mme Marie-Thérèse BARBIER, M. Frédéric CHAUMET a donné pouvoir à M. Jacques SALLEE.

Secrétaire : Madame Sandra TOURNAIRE a été élu(e) secrétaire.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

Je vous demande la possibilité de rajouter une délibération pour demander une subvention au Département dans le cadre des travaux d'urgence de l'église.

9 274.00 € HT de travaux 20 % soit : 1 854.80 €.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

ECLAIRAGE PUBLIC

Nous avons reçu des devis concernant l'éclairage public :

1 Pour un remplacement d'une lanterne à l'Houmeau qui est cassée pour un montant de 56 € environ et 1 autre pour 1 130.22 € suite à la détérioration d'un projecteur sur les fossés du château par le tracteur tondeuse de la commune. Nous devons effectuer les virements de crédits nécessaires pour le paiement des travaux. Les crédits seront pris sur les fonds libres les 56 € en investissement et les 1 130.22 € en fonctionnement sur les dépenses imprévues.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

SUBVENTION HORTE ET TARDOIRE

Le Syndicat de Pays Mixte du Pays d'Horte et Tardoire a répondu à un appel à projets national afin d'être labélisé « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV).

Ce label a permis d'obtenir une enveloppe de subvention de 500 000 € à l'échelle de l'Horte et Tardoire.

3 axes ont été retenus :

Le développement de l'utilisation de la ressource locale en bois ;

L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments existants ;

Mise en œuvre d'une démarche écologique industrielle territoriale.

Pour notre commune des devis ont été demandés pour l'amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments école primaire et salle polyvalente pour un montant de 38 000 €. Une subvention de 80 % du montant HT pourrait être obtenue.

En 2016 on pourrait faire l'isolation de l'école primaire par le plafond pour 8 000 € HT et en 2017 celui de la salle polyvalente ainsi que le changement des menuiseries pour 30 000 € HT. Pour engager ce dossier il faut l'accord du conseil municipal.

Les virements de crédits nécessaires seront effectués avant la fin de l'année pour les travaux 2016.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

ENVELOPPE INDEMNITAIRE :

Suite au renouvellement du conseil municipal nous devons à nouveau nous prononcer sur la mise en place du régime indemnitaire des agents à compter du 1^{er} janvier 2016. Cela concerne l'indemnité versée en fin d'année à tous les agents. Une proposition sera faite pour la prochaine réunion en ce qui concerne le montant de l'enveloppe.

Les délibérations et les arrêtés doivent aussi être refaits pour les primes salariales qui étaient appliquées jusqu'alors.

Aucun changement pour les paies mensuelles des agents.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

FOSSES ASSAINISSEMENT :

Nous prévoyons de faire effectuer le nettoyage du fossé partant de Ronsenac et qui rejoint l'ancienne station d'épuration à Villebois-Lavalette.

Des devis vont être demandés nous devons diminuer le montant du virement prévu pour l'investissement d'assainissement qui était de 207 206.45 €. Nous diminuerons d'autant la prévision des travaux d'investissement).

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DIVERS :

DOSSIER ADOUR GARONNE :

Notre demande de subvention pour l'achat d'une balayeuse et d'un pousse-pousse pour arracher l'herbe passera mi septembre à l'Adour Garonne notre dossier étant complet. Montant de notre dossier 10 913.15 sur lequel nous devrions obtenir 70 % soit 7 639.21 €. Plus le remboursement de la TVA en 2017 suite à notre achat.

MARCHES :

La commission marché va se réunir pour mettre en place un règlement applicable au 1^{er} janvier 2017. Vote à la prochaine réunion.

EMPLOYES COMMUNAUX :

Mise en place d'horaires Été/Hiver et suppression du travail le samedi

Exemple : Hiver du lundi au vendredi 8 H 30 – 12 H et 13 H 30 17 H

Été : 7 H – 12 H et 13 H – 15 H et le samedi 7 H – 14 H 30 (minimum ½ h pour manger) - La personne qui travaille le samedi aura une récupération dans la même semaine afin de respecter les 35 H/semaine.

LOCAL SOCIO CULTUREL :

Dès que nous avons le montant du devis des dalles ECOPHON nous réaliserons les travaux d'insonorisation du local pour y transférer l'école départementale de musique.

FORAGE :

Nous souhaitons étudier la possibilité de faire un forage pour l'arrosage du terrain de foot. Il va y avoir plusieurs devis de demandés et nous devons déterminer si nous faisons faire les travaux ou non.

VMC et CHAUFFAGE APPARTEMENT (mairie au dessus du Rased).

Nous devons faire installer une VMC dans l'appartement au dessus de la mairie car il n'y en a pas et cela est obligatoire (619.28 € TTC).

De plus, il faut changer les convecteurs électriques qui ne fonctionnent plus (1 331.92 € TTC).

PETITES CITES DE CARACTERE :

Nous nous étions portés candidats pour une étude de programmation d'aménagement (gratuite) de notre aménagement de bourg. Nous avons été retenus et une première réunion est prévue le 22 septembre à 18 H 30 à la mairie.

Des personnes extérieures vont être invitées : M. Daniel Rouhaud, Marie Douteau, Serge Dumas, Aurore Anzivino (M. Didier Péré et M. Jacques Garraud assisteront aux prochaines réunions).

- Commission marché le lundi 26 septembre 2016 à 18 H 30 à la mairie.
- Réunion SIVOS le 29 septembre 2016 à 19 H à la mairie de Villebois-Lavalette.
- Nettoyage et mise en place de poubelles au terrain de foot. La commune fera livrer des graviers et l'association SVHB l'étendra.
- Un point rapide est fait sur les dernières festivités, frairie, forum des associations...
- Un avenant à l'arrêté de Monsieur Julien KNINDICK (crêperie) sera fait pour les mois d'octobre et novembre 2016.

La séance est levée à 19 H 40. Prochaine réunion le 10 octobre 2016 à 18 H 30.